

## Marie Moret à La Belle jardinière (Bessant, Rochard et Cie), 30 avril 1893

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[La Belle jardinière](#) est destinataire de cette lettre  
[Offroy et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-53

Collation2 p. (274r, 275r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à La Belle jardinière (Bessant, Rochard et Cie), 30 avril 1893, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/11698>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [30 avril 1893](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [La Belle jardinière](#)

Lieu de destination 2, rue du Pont-Neuf, Paris

## Description

### Résumé

Envoie un chèque de 44 F pour solder la commande de deux jerseys d'été à établir d'après le modèle envoyé par Marie Moret et selon les consignes données. Les deux jerseys seront à expédier au Familistère de Guise.

### Notes

La fin de la lettre est copiée en partie gauche du folio 275r occupé en partie droite par la copie de la lettre de Marie Moret à Offroy et Cie du 30 avril 1893.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom La Belle jardinière

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Métiers de la confection

Biographie Magasin de confection fondé en 1824 établi au 2, rue du Pont-Neuf à Paris. La Belle jardinière a pour raison sociale Bessand et Cie puis Ch. Bessand, Rochard et Cie au XIXe siècle.

---

Nom Offroy et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Banque

Biographie Établissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 21/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023



Dix huit jours pour la  
terminer le cette commande :  
dans huit jours je compte  
quitter Nîmes, ce sera  
à mon retour domi-  
nique adresse à Dessaix  
que nous vainement bien  
faire envoyer francs  
grand mât le deux  
Gros mureaux et le  
mât.

Je compte sur vos  
meilleurs soins et vous  
prie d'agréer l'assurance  
mes parfaites cordialités

Marie Godin  
au Comptoir  
Guérin  
Nîmes

Nîmes le 30 avril 93  
Maison d'abord à la Grisolane  
Nîmes ( Gard )

Messieurs Dufour et Cie

Vai l'heureur de nous con-  
firmer ma lettre hier et de  
nous informer que j'envie  
aujourd'hui à la Maison  
de la Belle Grisolane  
troupeau portant neuf bœufs  
le cheptel n° A 135 632 charge  
de quarante quatre francs  
sur le crédit de mon  
compte chez vous.

Veuillez y faire bon  
accueil et agréer le  
très peu Messieurs

Dear Sirs  
New-York 30 April 93  
J'envoie le celle ci au  
vans huit jours à compter  
du 1<sup>er</sup> May le 1<sup>er</sup> June  
Messieurs Bessiere Richard et Cie

J'ai l'honneur de vous accuser  
réception de notre lettre du 28<sup>th</sup>  
mois (No. 449) laquelle j'envoie au  
Wind le 22<sup>th</sup> fr chacun des deux  
jerseys laine noire. Tous t'ete  
mâniere maléte en question  
dans ma lettre du 24.

Faites donc je vous prie  
ces deux jerseys en observant  
scrupuleusement les indications  
de ma modèle lettre !

Suivre exactement les mesures  
du modèle.

Donner également trois  
noches à chacun des nouveaux

jerseys.

Le seul point par lequel les  
nouveaux jerseys vont différer  
du modèle c'est que les nou-  
veaux jerseyont avoir les  
manches soufflées retom-  
bantes.

Vous recevez bien me  
convoquer le modèle en  
même temps que les deux  
nouveaux.

ci-joint je vous envoie  
un chèque N<sup>o</sup> 4113632 valeur  
marante quatre francs sur  
M. V. Lefroy et Cie Paris  
pour soldé des deux jerseys  
que je vous demande par  
la présente lettre. Vous  
voudrez bien m'en accuser  
réception. Vous me démon-